

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024

Présents : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), MARQUEHOSSE (pouvoir à M. CARRERE), MUSEL (pouvoir à Mme DOMBLIDES), M. DELTEIL (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LABORDE

24 – 11 - TRAVAUX ÉCOLE DU CENTRE – APPROBATION ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Rapport présenté par Monsieur LABORDE, maire-adjoint :

L'école primaire du Centre, située 38 rue Lapeyrere à Orthez, a fait l'objet de premiers travaux d'économie d'énergie en 2016 (isolation par soufflage des combles) et en 2023 (remplacement de l'ensemble des éclairages par des éclairages LED).

Les façades, et notamment la façade principale, se composent majoritairement de menuiseries en simple vitrage. Compte tenu de l'état de vétusté de celles-ci, il est nécessaire d'intervenir pour procéder à leur remplacement passant du simple en double vitrage, ce qui permettra de faire des économies d'énergie et d'apporter un confort thermique et acoustique pour les élèves.

Il est donc proposé de réaliser l'ensemble des travaux pour un montant estimatif de 73 370 € HT et, dans la mesure où il s'agit d'effectuer des travaux de rénovation, de solliciter auprès de l'État une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local (DSIL 2024) à hauteur de 40 %, et de solliciter le fonds de concours de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la réalisation des travaux de changement des menuiseries de l'école primaire du Centre,
- de solliciter les subventions auprès de l'État (Dotation de Soutien de l'Investissement Local 2024) et de la Communauté de Communes Lacq-Orthez,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces demandes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 février 2024

Et tous les membres présents ont signé

Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le